

PROCEDURE POUR EFFECTUER L'ARRET DE TRAVAIL POUR GARDE D'ENFANTS A DOMICILE

❖ Prérequis pour que vos salariés puissent bénéficier de cet arrêt de travail exceptionnel :

Les parents concernés sont ceux qui :

- ✓ ont des enfants de moins de 16 ans au jour du début de l'arrêt
- ✓ ont des enfants de moins de 18 ans en situation d'handicap pris en charge dans un établissement spécialisé sont également concernés.
- ✓ sont contraints de rester à domicile suite à la fermeture de l'établissement accueillant leur enfant, sans possibilité de télétravail
Le salarié doit être le seul parent à demander cet arrêt de travail (attestation sur l'honneur ci-jointe à remplir)

A noter que l'employeur ne peut pas refuser, l'arrêt de travail doit être automatique dès lors que le salarié le demande et remplit les conditions.

Anticiper les demandes d'informations suivantes auprès de vos salariés qui seront en arrêt :

- Leur numéro de téléphone
- Le nom de l'établissement scolaire de leur(s) enfant(s) de moins de 16 ans
- La commune de l'établissement scolaire de leur(s) enfant(s) de moins de 16 ans
- Une attestation sur l'honneur certifiant qu'il est le seul à demander un arrêt de travail
Envoyer à vos salariés cette attestation accessible ici et fournie également en annexe : <https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/covid-19-attestation-garde-enfant.pdf>
Fiche renseignements à envoyer à vos salariés fournie en annexe

❖ Déclaration arrêt de travail

- A faire obligatoirement **en ligne par l'employeur** :
 - Si c'est votre gestionnaire de paye qui s'en charge, lui transmettre la fiche de renseignements du salarié complétée avec l'attestation sur l'honneur + indiquer la date de l'arrêt (début et fin)
 - Si c'est vous qui vous en chargez, imprimer en pdf votre déclaration faite en ligne pour l'envoyer à votre gestionnaire de paie qui se chargera ensuite de télédéclarer la DSN événementielle (comme pour un arrêt de travail classique)

Site pour faire la déclaration en ligne : <https://declare.ameli.fr/declaration>

- Éléments à renseigner pour votre entreprise :
 - SIREN : si vous sélectionnez SIREN pour l'identification, **la cellule à droite continue d'indiquer « n°Employeur » : il faut bien saisir ici votre n°SIRET**
 - Raison sociale de l'entreprise
 - L'E-mail de la personne à contacter dans l'entreprise
 - Cocher : « Je certifie que cette déclaration concerne des employés ne pouvant pas télétravailler »

The screenshot shows a web browser window with the URL declare.ameli.fr/declaration. The page title is "Déclaration de maintien à domicile - Coronavirus" and the logo for "L'Assurance Maladie" is visible. The form is titled "Identification entreprise" and contains the following fields:

- A dropdown menu for "Type d'identifiant" with "SIREN" selected.
- A text input field for "N° Employeur".
- A text input field for "Raison sociale de l'entreprise".
- A text input field for "Email".
- A checkbox labeled "Je certifie que cette déclaration concerne des employés ne pouvant pas télétravailler", which is currently unchecked.

Below the form is a section titled "Liste de(s) employé(s)" with a table header:

Numéro de sécurité sociale	Nom	Prénoms	Date de naissance	Téléphone	Date de début de l'arrêt	Actions
----------------------------	-----	---------	-------------------	-----------	--------------------------	---------

The table currently contains the text "Aucun employé renseigné". At the bottom left of the form is a button labeled "+ AJOUTER UN EMPLOYÉ".



Clic sur Ajouter et remplir comme indiqué ci-après pour chacun de vos salariés à déclarer en arrêt


Compléter les informations demandées pour chaque salarié à déclarer en arrêt :


Ajouter un employé ×



Numéro sécurité sociale

13 caractères (sans clé) 0 / 13

Nom Prénoms

Date de naissance 


Numéro de téléphone  0 / 10

Date de début de l'arrêt  Nombre de jours d'arrêt 

Format JJ/MM/AAAA

Attention, en cas d'une précédente déclaration pour ce même employé, les périodes des arrêts ne doivent pas se chevaucher.

Motif

Garde d'enfant dont l'établissement est fermé 

Nom de l'établissement

Commune de l'établissement

ANNULER VALIDER

Déjà renseigné par défaut

Dernière étape :

Le message suivant apparaît après avoir effectué la déclaration en ligne :

"Il vous faut désormais communiquer, selon les procédures habituelles, les éléments de salaire (DSN événementielle, fiche de salaire...) à la caisse de sécurité sociale d'affiliation de votre employé afin que l'indemnisation puisse être réalisée."

Votre gestionnaire de paie (interne ou externe à votre entreprise) doit s'occuper de télédéclarer les éléments ci-dessus.